



CONSEIL GUINEEN DES CHARGEURS

Maitrise des Coûts de Transport - Facilitation du Trafic Maritime

Section 0. Avis d'Appel d'Offres (AAO)

Avis d'Appel d'Offres – Cas sans pré qualification

Avis d'Appel d'Offres Ouvert (AAO)

CONSEIL GUINEEN DES CHARGEURS (CGC)

Appel d'Offres N° : N° 001/CGC/DG/PRMP/2026

1. Cet Avis d'appel d'offres fait suite à l'Avis Général de Passation des Marchés paru dans le journal des Appels d'Offres (JAO, HOROYA et OBSERVATEUR en date du 23/02/2026.

2. Le Conseil Guinéen des Chargeurs (CGC) à travers sa tutelle le Ministère des Transports a obtenu dans le cadre de l'exécution de son budget exercice 2026 des fonds et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre des Marchés cités ci-dessus. Les produits seront fournis au siège du Conseil Guinéen des Chargeurs (CGC) sis à Almamyia Commune de Kaloum/Conakry dans un délai de *trente (30) jours*.

Le Conseil Guinéen des Chargeurs (CGC) sollicite des offres sous pli fermé de la part de candidats éligibles et répondant aux critères de qualifications requises pour fournir les produits cités ci-dessous **en Six (06) lots distincts** :

Lot 1 : Denrées Alimentaire

Lot 2 : Service de Nettoyage

Lot 3 : confection agendas et calendriers

Lot 4 : Assurance maladie

Lot 5 : Maintenance Matériel Roulant

Lot 6 : Maintenance Matériel et Parc Informatique du CGC-SAU

La participation à cet appel d'offres ouvert tel que défini aux articles 23 et suivants du Code des marchés publics concerne tous les candidats éligibles et remplissant les conditions définies dans le présent Dossier d'Appel d'Offres Ouvert et qui ne sont pas concernés par un des cas d'inéligibilité prévus à l'article 64 du Code des Marchés Publics.

3. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la **PRMP du Conseil Guinéen des Chargeurs (CGC); Mohamed Said TOURE, numéro de téléphone +224 624 35 92 92/623 54 92 44 et adresse électronique : touremohamedsaid@gmail.com** et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres à l'adresse mentionnée ci-après : **service de passation des Marchés du Conseil Guinéen des Chargeurs (CGC), sis à Almamyia Commune de Kaloum/Conakry du lundi au jeudi de 08 h à 16 h 30 mn et le vendredi de 08 h à 12 h 30.**

4. Les exigences en matière de qualifications applicables aux candidats sont (Voir Avis d'Appel d'Offres pour les informations détaillées).

Les candidats intéressés ont la possibilité de soumissionner dans tous les lots, et peuvent avoir deux (02) lots à la fois.

Ils devront présenter une soumission séparée et répondre à tous les critères de qualification.

5. Le présent appel d'offres fait référence aux marges de préférences prévues par les articles 78 et 79 du Code des marchés publics (sans objet).
6. Les candidats intéressés peuvent obtenir le Dossier d'Appel d'Offres complet à l'adresse mentionnée ci-après : **Service Passation des Marchés Publics du Conseil Guinéen des Chargeurs (CGC) à compter du 05/03/2026 contre un paiement non remboursable de deux (2.000.000 GNF) Millions de francs guinéens.** Le paiement se fera à la Banque Centrale pour achat du Dossier d'Appel d'Offres (DAO) de la manière suivante :
- 50% au compte du receveur du Trésor Public sous le N° : 4111071 ;
 - 30% au compte du receveur de l'ARMP sous le n°2011000407 ;
 - 20% au compte de la PRMP du Conseil Guinéen des Chargeurs (CGC).

Le document d'Appel d'offres sera immédiatement remis aux candidats intéressés après présentation des reçus de versement ou adressé à leur frais par courrier physique ou électronique.

7. Les offres doivent être rédigées en langue française et devront être déposées en quatre (04) exemplaires dont une copie (01) originale et trois (03) copies à l'adresse ci-après : **Service Passation des Marchés Publics du Conseil Guinéen des Chargeurs (CGC) au plus tard le Lundi, 06/04/2026 à 10 heures 30 mn.** Les offres qui ne parviendront pas aux heures et dates cidessus indiquées, seront purement et simplement rejetées et retournées aux frais des soumissionnaires concernés sans être ouvertes.

Les offres seront ouvertes le cas échéant, en présence d'un observateur indépendant et des représentants des Soumissionnaires qui désirent participer à l'ouverture des plis et, à l'adresse de **Service Passation des Marchés Publics du Conseil Guinéen des Chargeurs (CGC), sis à Almamya/Commune de Kaloum/Conakry, lundi, le 06/04/2026 à 11 Heures 30 mn.**

Les offres doivent comprendre une garantie bancaire de soumission d'un **montant de 1,5 % du montant de son offre.** Cette garantie demeure valide pendant **trente (30) jours** après l'expiration de la durée de validité de l'offre.

Les offres doivent comprendre une redevance de régulation de 0,60% du montant hors taxe du marché à verser sur le compte de l'ARMP conformément aux dispositions du Décret D/2020/154/PRG/SGG du 10 juillet 2020, portant attributions, organisation et fonctionnement de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics (ARMP) et de l'arrêté conjoint A/2304/MEF/MB/SGG du 07 août 2020 portant modalité de paiement de la

redevance de régulation et de la quote part des produits de vente (ou prix de cession) des dossiers d'Appel d'Offres, joint en annexe au présent Dossier d'Appel d'Offres.

Aussi, les offres doivent également comprendre le paiement des frais d'immatriculation du contrat à la Direction Générale du Contrôle des Marchés Publics (DGCMP), au taux de 0,3% du Montant Hors Taxes du marché, à la charge du Titulaire de contrat et ce, conformément aux dispositions de l'arrêté A/2023/1252/MEF/CAB/SGG du 05 Avril 2023, modifiant l'arrêté A/2023/1057/MEF/CAB/SGG du 23 Mars 2023 portant attributions et organisation de la Direction Générale du Contrôle des Marchés Publics (DGCMP).

Les offres devront demeurer valides pendant une durée de **120 jours** à compter de la date limite de soumission.

10. La législation régissant l'appel d'offres

Conakry, le 05 Mars 2026



Lamine KEITA

